



La marche en avant

Ma première ambition : grandir et s'affirmer

J'ai encore eu la confirmation de la nécessité d'appartenir à une organisation forte pour se faire entendre lors de la réunion à l'Elysée avec le président de la République et les partenaires

sociaux. Ce dernier ne reconnaît que les interlocuteurs qui pèsent en termes de poids, de rapport de forces. Il ne s'adresse qu'à la CGT et à la CFDT. Tous les débats qui ont eu lieu jusqu'alors dans nos instances me prouvent que tous s'accordent sur cet objectif ambitieux dont nous devons être le noyau originel de la constitution et non pas le satellite accroché in fine. Nos différences d'appréciations ont essentiellement porté sur le process, la manière d'arriver à nos fins.

L'écoute des uns et des autres m'a permis d'infléchir sensiblement le projet d'origine d'inspiration très fusionnelle... C'est ainsi que le scénario présenté en début d'année 2009 laisse une très large place à la construction collective de l'ouvrage commun et donne du temps à la décision finale de demander la représentativité inter catégorielle en 2013.

• Ma deuxième ambition : être représentatifs

Être représentatifs mais laisser du temps à une contrepartie dangereuse que la loi du 20 août 2008 induit : celle de voir chaque entité de notre organisation conclure des accords électoraux en fonction d'intérêts purement locaux et personnels.

En suivant cette option, en 2013, voire en 2017, affaiblis, divisés, dispersés au gré du vent des alliances, nous ne pourrions plus prétendre à un tel projet de rapprochement. En tout cas, nous n'en serions plus la locomotive... tout juste un wagon de queue !

Je n'ai pas choisi l'UNSA comme partenaire de départ par hasard, évidemment. Vérification a été faite que les valeurs qui nous animaient l'un et l'autre étaient suffisamment proches pour nous permettre d'élaborer ensemble un document « Agir ensemble », à la rédaction duquel chaque secrétaire national a pu participer sans qu'il ne soit ensuite contesté ou amendé lors de nos comités confédéraux. Ce travail reste la base fondatrice de toute construction ulté-

rieure, étendue à d'autres partenaires syndicaux. Même si nos approches actuelles vers la CFTC ou FO n'ont pas reçu écho des états-majors de ces confédérations, le terrain comprend de façon pragmatique cette évolution.

• Ma troisième ambition : être constructifs et volontaires

Faute de pouvoir « séduire » dans l'immédiat nos autres partenaires potentiels, je suis allé plus loin dans l'étude avec l'UNSA et je reste convaincu que les travaux effectués dans les six groupes de travail auxquels certains d'entre vous ont participé à l'automne 2008 ne sont pas inutiles. Ils répondent, pour partie, à des interrogations légitimes que nous nous sommes tous posés :

- Quelle nouvelle offre syndicale caractérisant une volonté réformatrice lisible ?
- Comment continuer à faire entendre la voix de l'encadrement dans un univers plus vaste ?
- Comment traiter l'autonomie des différents niveaux puisque la loi consacre d'abord celle de la section entreprise ?

La phase suivante que nous nous apprêtons à franchir était celle de l'organisation, dans son acception la plus large, d'une structure dite « chapeau », préfigurant la nouvelle organisation syndicale regroupée à l'horizon 2013.

• Ma quatrième ambition : une méthode associative, ouverte et évolutive

J'ai proposé un élargissement du comité de pilotage aux présidents de fédérations ; j'ai accepté de constituer de nouveaux groupes de travail mixtes avec notre seul partenaire déclaré, l'idée de créer un groupe de réflexion stratégique pour décider au cas par cas des opportunités d'alliances électorales partageant bien les rôles entre l'UNSA et nous-mêmes m'a paru pertinente.

Une partie de nos fédérations a voulu continuer la réflexion interne avant d'aller plus loin dans le rapprochement. Plus que des amendements, c'est un projet alternatif qui nous a été soumis au bureau du lundi 2 mars. Tout comme le premier projet, il présente des avantages, mais sa finalité n'est plus la même.

C'est pourquoi, en tant que garant de la cohésion de la Confédération, je vais rechercher la voie médiane, sans remettre en cause l'objectif final : être le moteur de la recomposition syndicale. Je ne resterai pas dans le statu quo car ce serait affaiblir notre organisation...

Bernard Van CRAEYNEST
Président de la CFE-CGC